

AHAI
BILAN FINANCIER
Année 2018

I- Montant des avoirs au 31 décembre 2017

39561.93€ dont :

- 11639.61 € sur le compte courant
- 27922,32 € sur le livret association
- 0 € en caisse

II- Recettes de l'année 2018

- Adhésions : 4096.40€
- Dons bienfaiteurs : 270,00 €
- Subventions : 11381.2 €
- Voyages : 22203 €
- Intérêt du livret association : 209.41 €
- Vente du bulletin : 1129.90 €

Total recettes : 39289.91 €

III- Dépenses de l'année 2018

- Bulletin ArtItalies : 13716.26 €
- Voyages : 15112.45 €
- Manifestations (colloques, visites,...) : 900.48 €
- Poste et Frais de fonctionnement : 6060.5 €

Total dépenses : 35789.69 €

IV- Excédent de recettes de l'année 2017 : 3500.22 €

Montant des avoirs au 31 décembre 2018

42852,94 € dont :

- 14931,62€ sur le compte courant
- 27922,32€ sur le livret association
- 0 € en caisse

Le montant des avoirs le 31 septembre 2019 : 37 764, 09 euros

Les recettes de notre association se sont élevées en 2017 à **39289.91 €** en progression sensible par rapport à 2016 : les cotisations et les dons de nos membres sont en baisses (4096.40euros et en 2016 : 6800 €) ; les subventions sont en légères augmentations. Enfin, les ventes du bulletin sont correctes avec 1129,90 €.

Nos dépenses ressortent à **35789.69 €**. Le coût de réalisation de notre bulletin annuel représente notre principal poste (13 716 €).

Au total, l'impact cumulé de nos recettes en hausse et de la maîtrise de nos dépenses se traduit par un excédent de recettes de **3500.22 €** qui permet de nous conserver une marge de manœuvre intéressante.

Fin 2017, nos avoirs s'élevaient à 39 561,93 €.

Début décembre 2018 l'association dispose de 42852.74 €.

Ce montant permet à l'AHAI de disposer d'une réserve indispensable pour garantir la pérennité de son action. Toutefois, dans le contexte économique particulièrement difficile que nous connaissons depuis quelques années, nous devons poursuivre notre politique active de recrutement de nouveaux membres !

Il faut aussi tenter d'améliorer les dépenses de la revue.

Le montant des cotisations demeure très raisonnable compte tenu des prestations dont bénéficient nos membres mais, dans l'environnement actuel, il semble difficile de les augmenter.

1 décembre 2019